SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Document :	04LAB004
Code :	315240
Nom du produit:	SUCIWAX® SHIELD
Langue :	FRA
Édition (date):	01/01/2001
Révision (date):	15/11/2022
Version :	13

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit:

SUCIWAX® SHIELD

Emulsion brillante. Haute performance.

UFI: TR15-RW7H-M00W-MGHK

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes:

AISE-P406: Agent de polissage / d'imprégnation. Procédé manuel

AISE-P403: Nettoyant sols. Procédé manuel

Réservé aux utilisateurs professionnels

Utilisations déconseillées:

Le produit ne doit pas être utilisé à des fins distinctes de celles qui sont indiquées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SUMINISTROS CIENTÍFICOS TÉCNICOS, S.A.U. (SUCITESA)
C/Comadrán 39, nave A6 - P.I. Can Salvatella - 08210 Barberà del Vallès (Barcelona) - España (Spain)
Tel. +34 937 195 430
info@sucitesa.com - www.sucitesa.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Suministros Científicos Técnicos S.A.U (SUCITESA): (+34) 937 195 430 (Llundi au vendredi: 9: 00-13: 30 et 15: 30-18: 00)
Centre Anti-poison (Orfila) France : Tél. +33 (0) 1 45 42 59 59 - Centre Anti-poisons de Belgique Tél. 070 245 245
Voir SECTION 4

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 - CLP

Autres dangers	EUH210

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 - CLP

Pictogramme(s) de danger:

Mention d'avertissement:

Sans mention d'avertissement

Mentions de danger (phrases H)

EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Mentions de mise en garde (phrases P)

P102	Tenir hors de portée des enfants

Information supplémentaire d'étiquetage

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

Ne pas avaler
USAGE PROFESSIONNEL
Conservateurs: Methylchloroisothiazoline, Methylisothiazolinone
UFI: TR15-RW7H-M00W-MGHK

2.3. Autres dangers:

Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.
Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Non pertinent

3.2. Mélanges

Identificateur de produit:
SUCIWAX® SHIELD

Substances dangereuses:

CAS No. / EC No. / REACH No.	**107-21-1 / 203-473-3 / 01-2119456816-28-XXXX /**
Nom EC	Éthylène-glycol
Nom IUPAC	Ethane-1,2-diol
Gammes de concentration - %	< 3
Classification CLP	H302: Acute Tox. 4-
Limites de concentration spécifiques CLP	---
Facteur M	---
Estimation de la toxicité aiguë (ATE)	Orale ATEoral >300 / =<2000 mg/kg Cutanée ATEcut >2000 mg/kg Respiratoire ATEinh.vap >20,0 mg/l
Utilisation de la substance sous forme nanomét rique	Non pertinent

CAS No. / EC No. / REACH No.	**68131-39-5 / 500-195-7 / 01-2119488720-33-XXXX /**
Nom EC	Alcool (C12-15) EO (>5-10)
Nom IUPAC	Alcohols, C12-15, ethoxylated
Gammes de concentration - %	< 0,5
Classification CLP	H318: Eye Dam. 1- H400: Aquatic Acute 1-
Limites de concentration spécifiques CLP	---
Facteur M	M(acute)=1
Estimation de la toxicité aiguë (ATE)	Orale ATEoral >2000 mg/kg Cutanée ATEcut >2000 mg/kg Respiratoire ATEinh.vap >20,0 mg/l
Utilisation de la substance sous forme nanomét rique	Non pertinent

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Document :	04LAB004
Code :	315240
Nom du produit:	SUCIWAX® SHIELD
Langue :	FRA
Édition (date):	01/01/2001
Révision (date):	15/11/2022
Version :	13

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

(*) Pour le texte intégral des phrases mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Consultations Institut national de toxicologie :

EN CAS d'exposition: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

Formule déposée Centre Anti-poisons de Paris Hôpital F.-WIDAL.Tf. 0140054848 · Centre Anti-poisons de Belgique Tf. 070245245

4.1. Description des premiers secours

NE JAMAIS LAISSER LA PERSONNE INTOXIQUEE SEULE. Si la personne a perdu connaissance, la placer sur le côté avec la tête plus basse que le reste du corps et les genoux semi-fléchis. Transporter la personne intoxiquée dans un centre hospitalier et, si possi

Exposition par inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher

Contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion

Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Exposition par inhalation

Effects non significatifs

Contact avec la peau

Effects non significatifs

Contact avec les yeux

Effects non significatifs

Ingestion

Effects non significatifs

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques dessubstances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée, Mousse, Agents extincteurs secs.

Moyens d'extinction inappropriés:

En cas d'incendie aux alentours, tous les agents extincteurs sont permis.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible. Peut dégager des émanations toxiques, corrosives, irritantes et suffocantes en cas d'incendie. Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO_2), etc.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial

Protections : Équipement de protection chimique (habit, gants, protection yeux/visage, etc.). Appareil respiratoire autonome.

Recommandations:

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Document :	04LAB004
Code :	315240
Nom du produit:	SUCIWAX® SHIELD
Langue :	FRA
Édition (date):	01/01/2001
Révision (date):	15/11/2022
Version :	13

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

Asperger avec de l'eau les récipients pour les maintenir froids. Éviter que les produits anti-incendie passent dans les égouts ou les cours d'eau. Les déchets d'incendie, ainsi que l'eau d'extinction polluée doivent être traités en accord avec les règleme vigents.

SECTION 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipe de protection personnel approprié. Voir SECTION 8. Ne pas les laisser passer par les égouts ou les cours d'eau. Si cela arrive, avertir les autorités pertinentes selon la législation locale.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Évitant la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Produit liquide: Retenir et prendre les déchets avec des matériaux absorbants (terre, sable et autres absorbants minéraux) et les déposer dans un récipient adéquat pour leur future élimination, selon la réglementation locale en vigueur.
Produit solide: Prendre les déchets et les déposer dans un récipient adéquat pour leur élimination future, selon la réglementation locale en vigueur. Voir SECTION 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir SECTIONS 8 et 13.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la législation locale. Stocker les emballages entre 5 et 35ºC dans un endroit sec, bien ventilé, loin des sources de chaleur et de la lumière solaire directe.Il faut garantir une rotation appropriée des produits. Les produits les plus vieux doivent être les premiers à être utilisé. Ne pas stocker plus de 36 mois, délai de péremption estimé pour les produits stockés dans des conditions ambiantes appropriées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir SECTION 1

SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

FRANCE - Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle (Source: GESTIS - International limit values)

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Ethanediol**
VALEURS LIMITES - 8 heures	20 ppm - 52 mg/m3
VALEURS LIMITES - Court terme	40 ppm - 104 mg/m3
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcohol(C12-15) EO(>5-10)**
VALEURS LIMITES - 8 heures	Non établi
VALEURS LIMITES - Court terme	Non établi

Niveau dérivé sans effet (DNEL) et Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Non disponible pour le mélange

8.2. Contrôles de l'exposition

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail. Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Document :	04LAB004
Code :	315240
Nom du produit:	SUCIWAX® SHIELD
Langue :	FRA
Édition (date):	01/01/2001
Révision (date):	15/11/2022
Version :	13

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

Les informations suivantes s'appliquent pour les utilisations indiquées dans le SECTION 1. Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section .Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructio
(L'information devrait être confirmée par l'évaluateur des postes de travail.)

Contrôles techniques appropriés

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

PRODUIT PUR - NON DILUÉ

Protection des yeux/du visage:

En cas de risque d'éclaboussures, l'utilisation de lunettes de protection conformes à la norme UNE-EN 166 est recommandée.

Protection de la peau:

- Protection des mains:

Pas nécessaire dans les conditions d'utilisation recommandées.

- Autres :

Utiliser des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire:

Pas nécessaire dans les conditions d'utilisation recommandées.

Risques thermiques:

Pas de risques thermiques connus.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique:	Liquide opaque
Couleur :	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Point de fusion/point de congélation:	Pas de données disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Pas de données disponibles
Inflammabilité:	Ininflammable (> 60ºC)
Point d'éclair:	>= 90ºC
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'e	Pas de données disponibles
Température d'auto-inflammabilité:	Pas de données disponibles
Température de décomposition:	Pas de données disponibles
pH:	8+-1
Viscosité cinématique:	Non pertinent
Solubilité:	Emulsionable dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Ne s'applique pas aux mélanges
Pression de vapeur:	Pas de données disponibles
Densité de vapeur relative:	Pas de données disponibles
Densité et/ou densité relative :	1,04+-0,01
Caractéristiques des particules :	Produit liquide. Non applicable. S'applique uniquement aux solides

9.2. Autres informations:

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Document :	04LAB004
Code :	315240
Nom du produit:	SUCIWAX® SHIELD
Langue :	FRA
Édition (date):	01/01/2001
Révision (date):	15/11/2022
Version :	13

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

Propriétés explosives: Non explosif

Propriétés comburantes: Non comburant

Information complémentaire:

Aucune autre donnée supplémentaire disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique:

Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flamme, sources d'inflammation, pression, lumière solaire directe et manipulation inadaptée des emballages.

10.5. Matières incompatibles:

Aucun risque spécifique n'est à souligner

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales. En cas de combustion, voir SECTION 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Pas de données de test disponibles sur le mélange. Il fournit des informations sur les substances énumérées à la section 3

Toxicité aiguë:

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 300-2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LC50 (4H) > 20 mg/l (vapor) - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 300-2000 mg/kg bw - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 401
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LD50 > 2000 mg/kg bw - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 402
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	LC50 (4H) > 5 mg/l (mist) - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 403

Corrosion cutanée-irritation cutanée/Lésions oculaires graves/irritation oculaire

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Non irritant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404, 439, 431
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Non irritant - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405, 492
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Non irritant - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 404, 439, 431
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Non irritant - Oculaire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 405, 492

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Document :	04LAB004
Code :	315240
Nom du produit:	SUCIWAX® SHIELD
Langue :	FRA
Édition (date):	01/01/2001
Révision (date):	15/11/2022
Version :	13

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il n'est pas sensibilisait - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406, 442D, 442E
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Il n'est pas sensibilisait - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 406, 442D, 442E
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	Pas de données disponibles - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi

Mutagénicité sur les cellules germinales

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 471, 474, 476

Cancérogénicité:

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 451

Toxicité pour la reproduction:

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat / Méthode	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 414, 415, 416

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): 10<C<=100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic cut: C>2000 mg/kg - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic inh vap: C>20 mg/l-4h - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic cut: C>2000 mg/kg - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTunic inh vap: C>20 mg/l-4h - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline: Non établi

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée

CAS No./ Nom EC	107-21-1 / Éthylène-glycol
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): 10<C<=100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 4
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep cut (90d): >200 mg/kg/day - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep inh vap (90d):C>1 mg/l-6h/day - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413
CAS No./ Nom EC	68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep oral (90d): C>100 mg/kg/day - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 407, 408, 409
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep cut (90d): >200 mg/kg/day - Cutanée - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 410, 411
Résultat / Voie d'exposition / Méthode	STOTrep inh vap (90d):C>1 mg/l-6h/day - Respiratoire - Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 412, 413

danger par aspiration

CAS No./ Nom EC	107-21-1 / Éthylène-glycol
Résultat	Non applicable. Viscosité cinématique à 40ºC >= 20,5 mm2/s - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guid
CAS No./ Nom EC	68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)
Résultat	Non applicable. Viscosité cinématique à 40ºC >= 20,5 mm2/s - Orale - Équivalent ou similaire à OCDE Guid

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances identifiées comme perturbateurs endocriniens

Autres informations

Pas de données disponibles

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Pas de données de test disponibles sur le mélange. Il fournit des informations sur les substances énumérées à la section 3.

12.1. Toxicité

CAS No./ Nom EC	107-21-1 / Éthylène-glycol
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 100 mg/l / Poissons / Pimephales promelas
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 100 mg/l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / > 100 mg/l / Algues / Pseudokirchneriella subcapitata
CAS No./ Nom EC	68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	LC50 (96h) / > 1 mg/l / Poissons / Oncorhynchus mykiss
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (48h) / > 0,1 -<=1 mg /l / Crustacés / Daphnia magna
Paramètre / Résultat / Organisme / Espèce	EC50 (72h) / > 1000 mg/l / Algues / Pseudokirchneriella subcapitata

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Document :	04LAB004
Code :	315240
Nom du produit:	SUCIWAX® SHIELD
Langue :	FRA
Édition (date):	01/01/2001
Révision (date):	15/11/2022
Version :	13

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

12.2. Persistance et dégradabilité

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat / Méthode	Facilement biodégradable / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	La substance est facilement biodegradable. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat / Méthode	Facilement biodégradable / Équivalent ou similaire à OCDE Guideline 301
Autres :	La substance est facilement biodegradable. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

12.3. Potentiel de bioaccumulation

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat	logKow <4,5. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat	Pas de données disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat	Pas de données disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat	La substance ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat	La substance ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat	Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés de perturbation endocrinienne
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat	Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés de perturbation endocrinienne

12.7. Autres effets néfastes:

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

CAS No./ Nom EC	**107-21-1 / Éthylène-glycol**
Résultat	Pas de données disponibles
CAS No./ Nom EC	**68131-39-5 / Alcool (C12-15) EO (>5-10)**
Résultat	Pas de données disponibles

SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déversement du produit pur dans les égouts et les cours d'eau interdits. Les résidus et les emballages vides doivent être traités conformément à la législation en vigueur.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non classifiée

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non classifiée - Non pertinent

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non pertinent

14.4. Groupe d'emballage

Non pertinent

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir SECTION 2

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir SECTION 8

Exemptions pour format ADR:

Non pertinent

Groupe de séparation IMDG:

Non pertinent

Polluant marin IMDG:

Non pertinent

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas transporté en vrac dans des citernes

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation des détergents - Règlement (CE) n ° 648/2004 et ses modifications:

Pertinent. Les tensioactifs utilisés dans la formulation des détergents , lorsque mentionnés dans le paragraphe suivant, répondent aux critères de biodégradation finale en aérobiose (minéralisation) établi dans le Règlement Européen (CE) n ° 648/2004 relatif aux détergents. Biodégradabilité = supérieur à 60% dans les 28 jours.

Teneur selon RÈGLEMENT (CE) Nº648/2004 sur les détergents :

Agents de surface non ioniques < 5%. Methylchloroisothiazolinone (MCI). Methylisothiazolinone.

Législation relative aux biocides - Règlement (CE) n ° 1062/2014 et des amendements:

Non pertinent

Règlements Cosmétiques - Règlement (CE) n ° 1223/2009 et des amendements:

Non pertinent

Autres réglementations:

Non pertinent

SUCITESA
PROFESSIONAL CLEANING

Document :	04LAB004
Code :	315240
Nom du produit:	SUCIWAX® SHIELD
Langue :	FRA
Édition (date):	01/01/2001
Révision (date):	15/11/2022
Version :	13

Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) Nº 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH)

Le produit est un mélange. Tous componenteshan été enregistré, pré-enregistré ou en sont exempts de l'enregistrement REACH

Annexe XIV-REACH (liste des substances soumises à autorisation - SVHC)

Le produit ne contient pas de substances sur la liste des candidats qui seront considérés comme des substances extrêmement préoccupantes, selon l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)

Registres :

Fabriqué en U.E. (Espagne)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange. Le produit contient des substances qui sont encore requises évaluation de la sécurité chimique.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Modifications dans le document:

17/10/2025 : Correction: section 15

15/11/2022 : Information ajusté conformément au règlement (CE) n ° 2020/878

04/05/2021 : UFI koodi

01/03/2017 : Information ajusté conformément au règlement (CE) n ° 830/2015

12/01/2015 : Information ajusté conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe II

Texte intégral des phrases mentionnées à l'article 3

H302	Nocif en cas d'ingestion
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- OEDC - Organisation de coopération et de développement économiques
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- vPvB - Très Persistantes et très Bioaccumulables

Il sera toujours de la responsabilité de l'utilisateur d'adopter des mesures opportunes concernant la protection de la santé, la sécurité au travail et la protection de l'environnement, en s'assurant que les moyens, les installations, le personnel impliqué et les services sont adaptés au stockage, à la manipulation et à l'emploi du produit, et que les exigences établies par la législation en vigueur sont toujours accomplies

L'information rassemblée dans le présent document repose sur les connaissances actuelles et sur la législation applicable de la CE, dès que les conditions d'utilisation par les utilisateurs sont hors de notre connaissance et contrôle. Le produit ne doit pas être utilisé à des fins distinctes de celles qui sont indiquées dans le paragraphe 1 de ce document. Les utilisateurs doivent s'assurer que le produit est adapté à leurs besoins, et vérifier à ce titre les fins proposées dans la fiche, ainsi que les conditions spécifiques d'emploi, y compris au moyen d'essais préalables, si besoin. En conséquence, Suministros Científicos Técnicos, S.A.U. décline toute responsabilité dérivant de l'emploi inadapté du produit

Le département technique de Suministros Científicos Técnicos, S.A.U., apportera une réponse à toutes les questions techniques posées par les utilisateurs.

La version en vigueur de ce document est uniquement disponible sur la page Web www.sucitesa.com. Pour éviter la distribution de versions obsolètes, nous recommandons de ne pas en conserver de copies et de vérifier au préalable que le document n'a pas été